

Baccalauréat professionnel

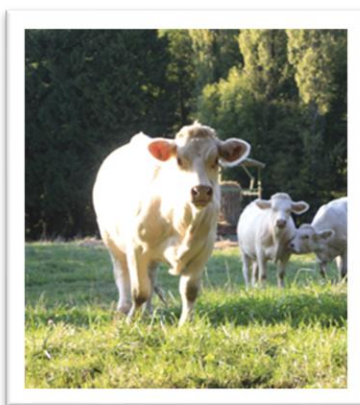
Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole

Apprentissage

La formation Bac Pro CGEA vous permet de préparer un **diplôme de niveau 4** et d'acquérir une expérience professionnelle par la voie de l'apprentissage pour :

- Accéder à un **emploi de salarié qualifié** en exploitation agricole
- Obtenir la **capacité professionnelle et s'installer ***

Après obtention du diplôme, il est également possible de poursuivre la formation vers un diplôme de niveau 3 (BTSA ACSE, Productions Animales par exemple).



Conditions d'inscription et pré-requis :

-les jeunes ayant suivi un cycle complet de 3ème peuvent être inscrits en apprentissage, dès lors qu'ils ont atteint l'âge de 15 ans révolus

-Conclure un contrat d'apprentissage de **3 ans** avec une exploitation agricole

Public cible : candidats de 16 à 29 ans

Modalité de sélection des candidats : sur entretien



Calendrier : formation de Septembre à Juillet n+3
Pour une entrée en cours de formation, merci de nous contacter.

Le délai d'accès à la formation est en fonction du début du contrat d'apprentissage

*Principales activités et conditions d'environnement du métier d'agriculteur :

« L'agriculteur est un chef d'entreprise qui gère techniquement et économiquement des surfaces (cultures) ou des animaux selon les productions de son exploitation.

Les choix d'orientations de l'exploitation sont nombreux et demandent des compétences en gestion de l'entreprise. »

ORGANISATION DE LA FORMATION

En entreprise, l'apprenti encadré par le maître d'apprentissage se forme **29 semaines par an.**

Au CFPPA, la formation alterne cours théoriques, visites, interventions d'experts et travaux pratiques (1890 heures sur 3 ans = **18 semaines par an**)



Possibilité d'adapter le parcours en fonction des acquis du candidat (tests de positionnement, VAA)



Taux d'insertion et de satisfaction des apprentis :

↳ Taux d'insertion professionnelle : 100% (dont 60% en poursuite d'études)

↳ Taux de satisfaction : 78%

Les indicateurs de résultats sont disponibles sur : www.inserjeunes.education.gouv.fr



Frais pédagogiques, rémunération et financement :

La formation par apprentissage est gratuite pour les apprenants.

Rémunération et financement : se reporter à la plaquette « CFPPA de l'Allier formations par apprentissage ».



Ce diplôme est également accessible par la VAE



Accessibilité au public en situation de handicap

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin.

CONTENU DE LA FORMATION

Modules d'enseignements généraux

C1- Français, Éducation socioculturelle, Histoire géographie, Documentation

C2- Langue vivante : Anglais

C3- EPS

C4- Mathématique, Biologie, Informatique, Physique-chimie

Modules d'enseignements professionnels

C5- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production

Au CFPPA de l'Allier le système de production étudié est « système à dominante élevage ».

C6- Piloter une entreprise agricole : évaluer le fonctionnement de l'entreprise agricole dans son contexte et identifier des pistes d'évolution de l'entreprise

C7- Assurer la conduite technique des productions

C8- Gérer le travail dans l'entreprise agricole

C9- Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise

C10- Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services

C11- Module d'adaptation professionnelle : conduite d'un atelier de production en agriculture biologique

Accompagnement personnel à la préparation aux épreuves terminales (rapport...), accompagnement à l'insertion professionnelle.

Evaluation

Le diplôme BAC PRO est attribué pour 50% en contrôle continu (CCF) sur les années de 1ère et de terminale et pour 50 % en épreuves terminales en fin de formation.

Le candidat a la possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Taux de réussite : 67 %